

## ILS SE RÉCHAUFFAIENT EN JANGLANT (Le chauffage)

### Celui qui est devant se rabine

Même en plein hiver, le seul moyen de chauffage est la cheminée, située dans la pièce qui sert de cuisine et de salle à manger. Il arrive souvent que les cheminées ne tirent pas bien ; il faut alors laisser la porte de la pièce entrouverte. « Notre cheminée tirait si mal qu'on avait fini par carrément enlever la porte » (Lucie). Dans ces conditions, chauffer une pièce n'est pas chose aisée. D'autant que la chaleur des cheminées se diffuse mal. « Quand il fait bien froid, celui qui est devant la cheminée se rabine le nez mais a le dos gelé » (Marie-Jeanne). « Enfants, on se réchauffait en jouant à la marelle dans le couloir. On traçait la marelle à la craie, sur le ciment » (Lucie). Et les adultes ? « **Ils se réchauffaient en janglant !** » Ils se réchauffaient en gémissant, en tremblant de froid.

Les fourneaux apparaissent dans les années 20. Ils permettent de mieux se chauffer. Les femmes les utilisent aussi pour cuisiner. Mais les grands-mères ne les apprécient pas toujours. « Angeline, Germaine ou Isabelle en veulent pas pour faire la biace (cuisiner), elles préféraient leur potager. » Le potager est une sorte de banquettes dans laquelle s'encastrent une ou deux grilles sur lesquelles sont déposées les braises. Les plats, posés dessus, mijotent doucement.

Les hommes ne sont pas tous enchantés de l'arrivée des fourneaux, cela représente pour eux un travail supplémentaire. Alors que la cheminée est alimentée par des calos, gros morceaux de bois, le fourneau exige des bûches équarries d'une longueur de vingt à trente centimètres maximum. La solution consisterait à utiliser du charbon, mais cela revient cher.

### L'hiver on s'acatait sous les couvertures

« Chez la plupart des gens on chauffait que la cuisine. En plein hiver les autres pièces étaient des glacières. Même si tu t'habillais comme une arne (mite), tu avais froid » (Marie-Jeanne). « Quand il faisait bien froid l'eau se gelait dans les fourques », les cruches (Lucie). Dans les chambres, l'urine contenue dans les colins (pots de chambre) ou dans les seaux hygiéniques gèle également. « **L'hiver on s'acatait sous les couvertures** » (Lucie), comme le paysan qui acate les plants nouvellement greffés en les couvrant d'un tas de terre pour les protéger du gel.

La plupart des gens prennent une bouillotte ou une brique. Celles-ci sont « enveloppées dans une peille », un chiffon, afin de ne pas se brûler. « L'avantage de la bouillotte c'est qu'elle tient la chaleur toute la nuit, et elle risque pas de rabiner les draps », accident qui se produit parfois avec une brique. Pour éviter tout risque, il faut donc s'assurer que cette dernière n'est pas trop chaude. « Le plus simple est d'escoupir (de cracher) dessus, si la salive s'évapore trop vite, c'est signe qu'il faut attendre un peu qu'elle refroidisse. » Certains emploient des fers à repasser, selon le même principe que la brique. Là aussi il faut prendre garde qu'ils ne soient pas trop chauds, et ne pas hésiter à cracher.

### Arresta de brasucar

Vers le milieu des années 50, toutes les maisons sont équipées de fourneaux. Comble du modernisme, apparaît alors le poêle à mazout, qui réduit la corvée d'alimentation en combustible et s'avère moins salissant que le fourneau à charbon. Dans les maisons où le fourneau a disparu, la femme « **fait sa biace** » sur une cuisinière à gaz.

Les feux de cheminée ne sont pas abandonnés totalement. À la maison, on en fait un de temps à autre dans la petite cheminée de la chambre de mon grand-père, pour tempérer la pièce les soirs d'hiver. Il est alors très âgé et passe sa soirée là, assis sur sa chaise, devant le feu. A l'aide du brasuquet (tisonnier) ou des mouchettes, il déplace inlassablement des morceaux de bois, parfois sans motif apparent. « **Arresta de brasucar** », dit parfois ma grand-mère, sur un ton agacé. Arrête de brasuquer.

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.*  
Pour toute information sur les publications de l'auteur, voir [www.renedomergue.com](http://www.renedomergue.com)

## OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :  
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire  
Rédaction : L. DURET  
Photos : Laurent Nardini, Laetitia Duret  
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :  
[mairie.montpezat@wanadoo.fr](mailto:mairie.montpezat@wanadoo.fr) - 04 66 81 10 66  
<http://facebook.com/pages/montpezat>  
[www.montpezat-gard.fr](http://www.montpezat-gard.fr)



## UN POINT SUR LES TRAVAUX



Comme prévu les travaux d'enfouissement de réseaux ont commencé dans le centre du village. Même s'ils engendrent quelques difficultés de circulation, ces travaux sont bel et bien la première phase du projet d'embellissement du cœur de village !



Finalisation du bas-côté de la rue des écoles pour l'écoulement contrôlé des eaux pluviales.



Reprise du chemin rural de Courignone permettant un accès régulier au foyer d'accueil médicalisé des Massagues.





Dans la continuité du travail commencé en 2014, un nouvel hydrant a été remplacé au Foyer d'accueil médicalisé des Massagues.



À l'occasion d'un chantier d'insertion avec le Groupe Bonjours Présence 30, des jeunes ont embelli un transformateur électrique situé chemin de Parignargues en le couvrant d'une magnifique fresque.



#### L'EPTB Vidourle installe un repère de crue.

Dans le cadre de sa mission de prévention, l'Etablissement Public Territorial de Bassin du Vidourle a installé en collaboration avec la mairie, un repère de crue chemin de Parignargues.

Un repère de crue est une marque inscrite par l'Homme pour représenter un niveau d'eau important atteint localement par un cours d'eau. Il est un témoin des inondations passées. Il contribue à entretenir une mémoire de l'inondation et rappelle l'existence du risque et la nécessité d'en tenir compte. En tant qu'objet matériel, il permet de se représenter l'inondation dans le paysage environnant, en termes de hauteur et d'étendue. Le repère allie des vocations mémorielles, pédagogiques et patrimoniales.

#### PROJET Maison Marseille.

Le projet de transformation de la maison Marseille avance. Une réunion de co-construction du projet a eu lieu en présence des élus, de l'architecte Eric Boissier et des membres du cercle des sports afin de recueillir leurs besoins, en tant que premiers concernés par la future maison des associations.



## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après la belle réussite de leur carnaval le 6 mars dernier, place à la chasse aux oeufs !

L'association des parents d'élèves vous invite **le samedi 16 avril, de 11h à 17h** pour fêter Pâques au parc de la garenne !

Au programme : chasse aux oeufs et activités de plein air avec restauration sur place.



# MONTPEZAT

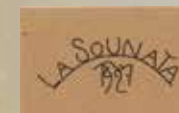
ORGANISÉ PAR LE CTPR LOU MONTPEZABIOU

**SAMEDI 26 MARS 2022**



**11H00 ABRIVADO - BANDIDO**  
LES SALADELLES et L'ESTELLE

**12H30 APÉRITIF**  
avec DJ Mich



**14H30 CONCOURS DE BOULES**  
60€ + mises

**16H30 ABRIVADO - BANDIDO**  
LES SALADELLES et L'ESTELLE

**19H00 APÉRITIF PROLONGÉ**  
avec DJ Mich



Cette journée doit se passer en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Les manifestations taurines sont dangereuses, les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, le club taurin ne répond pas des accidents et se réserve le droit de modifier le programme et le parcours.



## 📌 Ça s'est passé à Montpezat

### Départ en retraite de notre agent d'accueil !

Le 21 février dernier, les agents, les élus et les bénévoles ont fêté le départ à la retraite de Philippe RAMON, après 20 ans de bons et loyaux services à la mairie.

Nous lui adressons encore nos plus sincères remerciements et lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie !

Et dans le prochain bulletin, nous vous présenterons celle qui lui a succédé !



### Une collecte de dons pour l'Ukraine !

Vous êtes nombreux, face à la tragédie en cours, à vouloir participer aux campagnes de dons de produits de première nécessité, pour aider le peuple ukrainien.

C'est pourquoi la mairie a organisé, avec les associations et les services de la préfecture, une collecte de dons. Prochainement nous réceptionnerons les dons directement en mairie.

Toutefois, les services de l'état nous informent qu'aujourd'hui la priorité est donnée aux dons financiers aux associations, qui s'activent chaque jour sur le terrain pour venir en aide aux victimes de cette guerre.



Toutes les infos sur : [www.montpezat-gard.fr](http://www.montpezat-gard.fr)

## 📌 MÉDIATHÈQUE

Soirée jeux : venez en famille les Vendredis de 17h30 à 19h00 : **le 8 avril, le 20 mai et le 10 juin.**

En accès libre et gratuit pour tous.

Si jouer à la Nintendo Switch t'intéresse, inscris-toi à la médiathèque !



### CHANGEMENT DES HORAIRES

Lundi : 17h30 - 19h00  
Mercredi : 16h30 - 18h  
Vendredi : 17h30 - 19h00  
Samedi : 10h30 - 11h30

Inscriptions et prêts gratuits !

Renseignements : 04 66 81 78 26

## 📌 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Éteignons les lumières !

Depuis 2014, la stratégie est d'être 100% LED avec éclairage connecté en 2026. À l'aide de subventions, nous avons donc remplacé tous les luminaires "ancienne génération" par 100% de luminaires LED. De plus, les horloges astronomiques sont connectées permettant le pilotage et la Télégestion de notre éclairage public via internet. Chaque armoire peut être "pilotee" par la commune.

**En 10 ans, avec 30% de luminaires supplémentaires...Montpezat consomme moins d'énergie !!  
D'ici 2024, la consommation énergétique par luminaire aura été divisée par plus de 3 !!**

Notre dernière action possible pour réduire encore la facture énergétique, c'est d'éteindre la lumière lorsqu'elle n'est pas indispensable. C'est pourquoi nous démarrons comme prévu l'extinction des lampadaires, quartiers par quartiers.

Depuis le 14 mars, les premiers quartiers concernés sont Canta perdrix, Coste salade et chemin de Parignargues. Suivront la ZAC du grès, la rue de Nîmes puis le vieux village, à l'issue des travaux d'enfouissement.

**Nous sommes à votre écoute pour les retours d'expérience, en mairie ou sur [www.montpezat.fr](http://www.montpezat.fr)**

À PARTIR DU 14 MARS

# Éteignons la lumière !

MOINS CONSOMMER ET MOINS POLLUER !

Dans le cadre de la transition écologique nous démarrons comme prévu, l'extinction de l'éclairage public, entre 1h et 5h du matin, quartiers par quartiers.

**Objectif : Village étoilé**

Donnez votre avis en mairie ou sur [www.montpezat-gard.fr](http://www.montpezat-gard.fr)



## CITOYENNETÉ

### Débarassons-nous des incivilités !

Face à une recrudescence des faits d'incivilités qui oblige un grand nombre d'habitants à faire part de leur colère auprès de la mairie, nous tenons à vous rappeler quelques règles de base !

- **Il est interdit par la loi de laisser son animal domestique en état de divagation.**
- **Tout dégât potentiellement commis par cet animal relève de la responsabilité de son propriétaire.**

D'autre part, il en va de la responsabilité et de la citoyenneté de chacun de respecter quelques règles simples de propreté et d'hygiène. Pensez aux personnes âgées, aux personnes atteintes de handicap, celles circulant en fauteuil roulant, aux enfants en poussettes qui circulent sur les trottoirs, ou encore aux désagréments visuels et olfactifs que cela provoque pour nous tous !



### Participation citoyenne.

Une réunion du collectif de citoyens du dispositif « Participation citoyenne » s'est tenue à la mairie le 22 février dernier en présence des services de la gendarmerie. L'occasion de faire le point sur les faits de délinquance sur la commune et de relancer les participants sur les points de vigilance pour l'année 2022.



## URBANISME

### Dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Depuis le 1er mars, vos demandes de permis de construire, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme peuvent se faire en ligne gratuitement grâce au GNAU : guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Retrouvez toutes les infos et le lien d'accès sur notre site web : <https://montpezat-gard.fr/vos-demarches/>

## CONSULTATION

### Servitude du Syndicat mixte Lens Pignèdes

Les feux de forêts constituent un risque majeur dans le département du Gard et particulièrement dans le massif forestier du Bois des Lens.

C'est pourquoi, le Syndicat mixte Lens Pignèdes, dans le cadre de sa compétence de gestion des équipements de défense des forêts contre les incendies, a demandé au Préfet du Gard, par délibération en date du 12/07/2021 d'établir une servitude de passage et d'aménagement pour assurer la continuité et la pérennité des voies de défense contre l'incendie de forêt, ainsi que l'aménagement et l'entretien des équipements de protection et de surveillance des forêts. La piste, objet du présent projet, est la piste E42 sise sur les communes de Combas, Montpezat et Saint-Mamert-du-Gard. Dans ce cadre, tous les particuliers concernés sont consultés et peuvent émettre un avis.

Pour cela rdv sur : <https://montpezat-gard.fr/>

### La CCPS lance un diagnostic de territoire

En 2022, la Communauté de communes du Pays de Sommières va signer une convention territoriale avec la CAF du Gard. Cette convention partenariale vise à élaborer un projet de territoire cohérent et coordonné entre les acteurs locaux sur les thématiques suivantes : cadre de vie/liens sociaux, petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité/vie sociale, handicap, culture, mobilité, usage numérique et accès aux droits.

La volonté des élus est de recueillir l'avis des habitant(e)s sur la qualité de vie au quotidien sur le territoire, afin de mieux orienter les actions à destination de la population.

Ce questionnaire est destiné à toutes les familles habitant une commune du territoire. Il est confidentiel et anonyme, seules les données statistiques seront communiquées.

Pour cela rdv sur : <https://fr.surveymonkey.com/r/MHW3WHQ>

## SANTÉ

Santé communale pour tous les habitants et travailleurs de Montpezat !

Vous bénéficiez d'un tarif avantageux et négocié (tarif groupe).

Offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Solution modulable pour s'adapter à toutes les situations et vous garantir un bon niveau de remboursement.

Vous serez accompagné d'une conseillère Axa de proximité, implantée dans votre commune, spécialiste de l'assurance de personnes.

Pour une étude personnalisée, contactez votre conseillère AXA :

Mme Houassilla Bounoua

TEL : 06 27 84 96 76

AXA FRANCE EPARGNE, PREVOYANCE et RETRAITE.

Mail : [houassilla.bounoua.am@axa.fr](mailto:houassilla.bounoua.am@axa.fr)

ORIAS 18006236

